

## Rapport de la réunion de Commission Equipes ABSO – BVOS du 23 décembre 2020

Tout le monde présent en visio; Koen nous rejoint vers 20H.

- Benjamin Anciaux
- Pierre Emmanuel Demeuse
- Desmond Franssen
- Nicolas Sillien (en remplacement de Philippe Sinaeve, excusé)
- Paul Timmermans, secrétaire
- Koen Wilssens, président

### **1. Organisation administrative :**

- Nicolas Sillien remplacera Philippe Sinaeve démissionnaire
- Paul accepte de faire le secrétariat de la commission
- Démarches inscription via Eventor. Il est souhaité qu'elles soient faites directement à partir de cette commission. Il sera procédé à la désignation d'un membre à cette fonction lors d'une prochaine rencontre.

Une demande officielle afin de valider ces points sera transmise dans les plus brefs délais au CA de l'ABSO

### **2. Sélection relais TOP 20 ranking**

Accord sur une procédure identique pour le sprint et la forêt . Si top 20 sprint, sélection automatique pour le relais sprint, si top 20 forêt, sélection automatique pour le relais forêt .

Cette année spéciale, Wild card pour le relais forêt à Yannick Michiels

Et pour rappel, si les deux coaches partagent le même avis sur une personne à sélectionner, il est déterminant.

### **3. Calendrier des stages**

OV demande que le calendrier des courses prioritaires ne s'applique pas aux stages et activités HN.

Les membres FRSO sont plutôt d'avis qu'il faut quand même protéger les 3 championnats individuels et les 2 relais. Ils consulteront la commission des Equipes HN FRSO au plus vite à ce sujet.

### **4. Sélection H/D 18**

OV demande, comme pourrait le laisser penser un mail de Paul à Koen, si les H/D 18 qui feraient la sélection JWOC et qui seraient sélectionnés en Tchèque sont automatiquement sélectionnés aussi en H/D18 pour les EYOC. Cela permettrait aux jeunes plus de temps pour préparer leurs examens. La question sera aussi traitée au plus vite par la commission des Equipes HN FRSO.

### **5. Prise en charge des frais engagés par la commission pour des athlètes non retenus.**

Principes :

- chaque fédération prend en charge les frais de ses affiliés au prorata du nombre de participants
- toutefois si le nombre total de participants des 2 fédérations est inférieur au nombre de réservations faites et qu'une partie de la somme normalement due ne peut être annulée, les fédérations prennent en charge chacune la moitié du solde non consommé dû.

Ce dernier point demande validation des CA des deux ligues. Koen et Pierre-Emmanuel se chargent des demandes dans leurs ligues respectives.

### **6. Tenues HN**

Pierre-Emmanuel fait part d'une différence importante du coût de fabrication selon les deux fournisseurs; il est convenu que ce problème soit réglé entre Koen et Pierre Emmanuel.

Chaque fédération finance les tenues de ses affiliés. Possibilité que chaque athlète d'acheter des éléments supplémentaires.

Type de tenue : chaque participant reçoit une tenue « civile » et une tenue sportive selon sa spécialité.

OV insiste pour que les tenues ne soient attribuées qu'aux sélectionnés et non pas à l'ensemble du noyau. D'autres tenues sont possibles, selon les fédérations, pour les autres activités.

Paul Timmermans  
Secrétaire